FIAN Belgium
Rue van Elewyckstraat, 35
1050 Bruxelles/Brussel
02/640.84.17
www.fian.be - fian@fian.be

FIAN BELGIUM

Évaluation finale du programme
« Investir dans les droits humains !
Pour la réalisation du droit à l'alimentation »

Termes de référence

Novembre 2021

FIAN Belgium

Qui sommes-nous ?

Fondée en 1986, FIAN a été la première organisation internationale à consacrer son travail à la réalisation du droit à l'alimentation. La **vision** de FIAN est un monde sans faim, dans lequel chaque individu peut jouir pleinement de ses droits en dignité, en particulier celui d'accéder à une alimentation adéquate. FIAN est une organisation sans but lucratif, indépendante de tout gouvernement, idéologie politique ou religion.

Le **mandat** de FIAN a toujours été centré sur le soutien à la lutte des individus et des groupes qui se battent contre des pratiques injustes les empêchant de se nourrir et de nourrir leurs familles. La stratégie de l'organisation reflète cette vision à long terme. FIAN dénonce avec rigueur les violations des droits humains et aide des individus et des communautés à renforcer leurs capacités pour défendre leurs droits contre des gouvernements et des entreprises.

En 1989, FIAN a acquis un **statut consultatif** auprès des Nations Unies. Ce statut a permis à l'organisation d'influencer le système de protection des droits humains au profit de groupes vulnérables, dont les paysans et paysannes, les sans terres et les femmes.

Au cours des 30 dernières années, **FIAN International** a construit un réseau mondial composé de sections et de coordinations nationales présentes dans 23 pays tant du Nord que du Sud. Le réseau comprend plus de 4500 membres. **FIAN Belgium** est la section belge du réseau international. Aujourd'hui, FIAN Belgium a **5 axes principaux d'action** : le plaidoyer, l'éducation et la mobilisation citoyenne, le travail de cas, la co-construction de savoir et le renforcement et appui à la participation des mouvements sociaux.

Ce que nous faisons ?

Le schéma ci-dessous présente notre **théorie du changement**, développée dans le cadre de notre programme actuel 2017-2021, cofinancé par le DGD. **L'approche basée sur les droits humains** qui est présente dans toutes les actions de FIAN et représente sa plus-value et sa stratégie est représentée par le soleil. Tel que mis en avant ci-dessus dans l'analyse de la problématique, les menaces et opportunités sont représentées par les nuages. Le système terre représente notre programme, à l'intérieur duquel les **trois principales sphères** participent à l'atteinte de la situation souhaitée (au centre de la terre) :

- le plaidoyer politique ;
- la mobilisation citoyenne, et ;
- le renforcement du mouvement collectif pour la souveraineté alimentaire et le droit à l'alimentation (ci-après on s'y réfère comme « le mouvement »).

A l'intérieur et entre ces sphères, des **chemins de changements** s'opèrent pour permettre l'atteinte de notre objectif. Les relations causales de ces chemins menant d'une étape à une autre sont représentées par des flèches. Les principales flèches sont numérotées (précédées d'un [H]) et reprises dans le présent narratif.

Les **acteurs** sont identifiés tant dans les étapes que dans les types de collaboration reprises pour chacune des sphères.

Les **trois thématiques** principales proposées sont les suivantes :

- Les Objectifs du développement durable et le changement climatique ;
- Les droits des paysan-ne-s et des communautés rurales, et ;

- Les entreprises et les droits humains.

Ces 3 sphères découlent de 3 des 5 axes d'actions constituant la stratégie de FIAN Belgium et se veulent complémentaires, interdépendants et se renforcent mutuellement (voir flèches du schéma). En effet, le **plaidoyer** est renforcé par la pression publique [H13] découlant de la sphère de **mobilisation**. Cette dernière renforce le **mouvement** [H14] de par l'engagement citoyen qu'elle induit et le renforcement du mouvement a, à son tour, un impact positif sur l'influence politique [H18]. Le 4è axe d'action de la stratégie de FIAN, le **travail de cas**, intervient ici de manière transversale, pour illustrer de manière concrète les violations du droit à l'alimentation et la nécessité des changements sociaux et politiques.

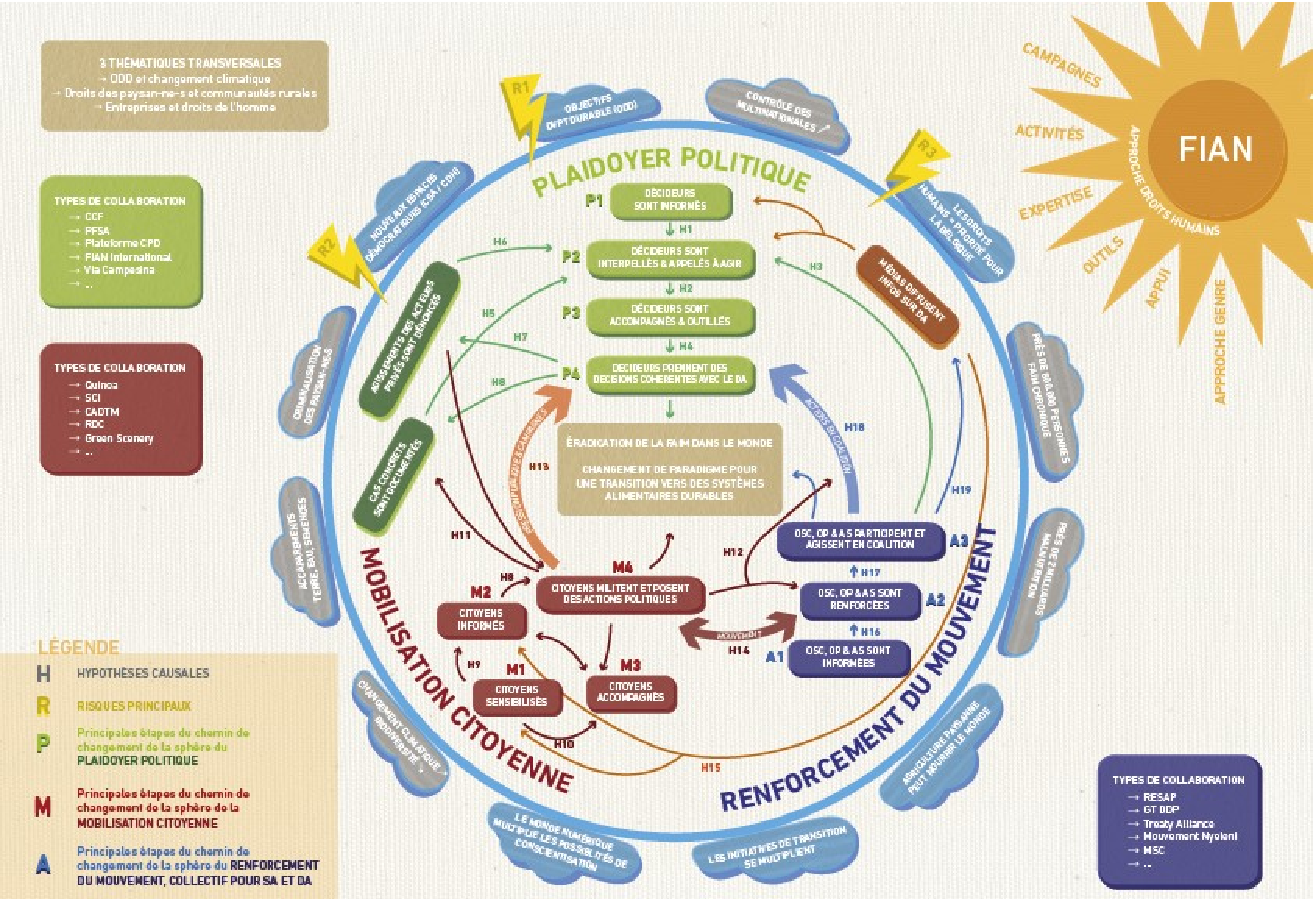

3 THÉMATIQUES TRANSVERSALES
→ ODD et changement climatique
→ Droits des paysan-ne-s et communautés rurales
→ Entreprises et droits de l'homme
TYPES DE COLLABORATION
→ CCF
→ PFSA
→ Plateforme CPD
→ FIAN International
→ Via Campesina
→ ..
TYPES DE COLLABORATION
→ Quinoa
→ SCI
→ CADTM
→ RDC
→ Green Scenery
→ ..
LÉGENDE
H HYPOTHÈSES CAUSALES
R RISQUES PRINCIPAUX
P Principales étapes du chemin de changement de la sphère du PLAIDOYER POLITIQUE
M Principales étapes du chemin de changement de la sphère de la MOBILISATION CITOYENNE
A Principales étapes du chemin de changement de la sphère du RENFORCEMENT DU MOUVEMENT, COLLECTIF POUR SA ET DA
FIAN
CAMPAGNES
ACTIVITÉS
EXPERTISE
OUTILS
APPUI
APPROCHE DROITS HUMAINS
APPROCHE GENRE
R1
OBJECTIFS DVPT DURABLE (ODD)
CONTRÔLE DES MULTINATIONALES ↗
R3
LES DROITS HUMAINS = PRIORITÉ POUR LA BELGIQUE
R2
NOUVEAUX ESPACES DÉMOCRATIQUES (CSA / CDH)
CRIMINALISATION DES PAYSAN-NE-S
ACCAPAREMENTS TERRE, EAU, SEMENCES
CHANGEMENT CLIMATIQUE BIODIVERSITÉ ↘
LE MONDE NUMÉRIQUE MULTIPLIE LES POSSIBILITÉS DE CONSCIENTISATION
LES INITIATIVES DE TRANSITION SE MULTIPLIENT
AGRICULTURE PAYSANNE PEUT NOURRIR LE MONDE
PRÈS DE 2 MILLIARDS MALNUTRITION
PRÈS DE 800.000 PERSONNES FAIM CHRONIQUE
PLAIDOYER POLITIQUE
MOBILISATION CITOYENNE
RENFORCEMENT DU MOUVEMENT
P1 DÉCIDEURS SONT INFORMÉS
H1
P2 DÉCIDEURS SONT INTERPELLÉS & APPELÉS À AGIR
H2
P3 DÉCIDEURS SONT ACCOMPAGNÉS & OUTILLÉS
H4
P4 DÉCIDEURS PRENNENT DES DÉCISIONS COHÉRENTES AVEC LE DA
ÉRADICATION DE LA FAIM DANS LE MONDE
CHANGEMENT DE PARADIGME POUR UNE TRANSITION VERS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES
MÉDIAS DIFFUSENT INFOS SUR DA
AGISSEMENTS DES ACTEURS PRIVÉS SONT DÉNONCÉS
CAS CONCRETS SONT DOCUMENTÉS
H3
H5
H6
H7
H8
H11
H13
PRESSION PUBLIQUE & CAMPAGNES
ACTIONS DE COALITION
H18
H19
M4 CITOYENS MILITENT ET POSENT DES ACTIONS POLITIQUES
M2 CITOYENS INFORMÉS
M1 CITOYENS SENSIBILISÉS
M3 CITOYENS ACCOMPAGNÉS
H8
H9
H10
H12
H14
MOUVEMENT
H15
A3 OSC, OP & AS PARTICIPENT ET AGISSENT EN COALITION
H17
A2 OSC, OP & AS SONT RENFORCÉES
H16
A1 OSC, OP & AS SONT INFORMÉES
TYPES DE COLLABORATION
→ RESAP
→ GT DDP
→ Treaty Alliance
→ Mouvement Nyeleni
→ MSC
→ ..

Présentation du programme à évaluer

Le programme « Investir dans les droits humains ! Pour la réalisation du droit à l'alimentation » est le 4ème projet/programme de FIAN Belgium cofinancé par la DGD. Le programme a commencé en janvier 2017 et se terminera en décembre 2021 (5 ans) pour un budget total de 887.809 euros.

Les objectifs et résultats du programme ont été définis dans le cadre logique du programme présenté ci-dessous.

Pour chaque objectif spécifique (outcome) des indicateurs ont été identifiés. Et pour chaque indicateur une baseline et des valeurs de référence ont été précisées pour vérifier l'atteinte de l'objectif (les valeurs ne sont pas détaillées dans le cadre logique ci-dessous mais seront disponibles pour l'évaluateur).

Logique d'intervention	Indicateurs
OS1 Plaidoyer Politique : Les décideurs politiques pertinents au niveau belge (et européen) prennent des décisions de nature à renforcer le cadre de protection et la cohérence des politiques avec le DA et les droits des paysans et à favoriser la transition vers des systèmes alimentaires durables tant au Nord qu'au Sud.	Indicateurs d'objectif : > Evolution positive de la position de la Belgique dans des processus internationaux clés en lien avec le DA (en particulier la Déclaration sur les droits des paysans et le Traité international sur les entreprises et les droits humains) > Autres mesures politiques cohérentes avec le DA et en faveur de systèmes alimentaires durables auxquelles le programme a directement contribué (résolutions, questions parl., notes stratégiques...) Indicateurs de résultats : > Notes politiques publiées (dont des notes spécifiques sur le genre et l'environnement) et nombre de décideurs touchés > Nombre de décideurs personnellement conscientisés (par des courriers, des rencontres individuelles, des tables-rondes ou lors des réunions internationales auxquelles FIAN participe) et qualité des retours > Rapports mettant en évidence les manquements de la Belgique et réponses des décideurs > Nombre d'interpellations formelles des décideurs politiques et réponses des décideurs > Nombre de documentation de cas de violation du DA et des droits des paysan-ne-s > Organisation d'un Tribunal populaire mettant en lumière les obligations extraterritoriales de la Belgique et la nécessité de réguler les acteurs privés > Participation active de FIAN aux plateformes pertinentes > Actions communes des PF et réseaux auxquels nous appartenons avec une approche DH et utilisation de l'approche DH par les ACNG membres
OS2 Mobilisation Citoyenne : L'engagement citoyen en faveur de la SA, du DA et de la transition vers	Indicateurs d'objectif : > Nombre de citoyens sensibilisés/conscientisés par les actions de mobilisation de FIAN (débats-projections, formations, ateliers, actions publiques, etc.)

des systèmes alimentaires durables est renforcé.	> Qualité de l'engagement des militants et bénévoles FIAN (nombre d'actions organisées, rédaction d'articles, etc.) <u>Indicateurs de résultats :</u> > Augmentation des visites sur notre site et du nombre d'abonnés/amis sur les réseaux sociaux > Diversité et qualité des outils de conscientisation > Création d'une plateforme numérique interactive pour les Brigades d'action paysanne (BAP) et nombre de personnes (femmes et hommes) s'engageant au sein des BAP > Nombre d'étudiant-e-s et chercheurs/ses bénéficiant d'un accompagnement de FIAN Belgium (dont au moins 50 % de femmes) > Nombre de campagnes et nombre d'organisations qui y apporte leur soutien > Nombre de communiqués de presse diffusés > Nombre d'articles publiés dans les médias suite aux communiqués ou aux actions de FIAN (seul ou en coalition)
OS3 Renforcement du Mouvement : Le mouvement collectif pour la SA et le DA est renforcé et utilise mieux l'approche par les droits humains pour appuyer ses revendications	<u>Indicateur d'objectif</u> : > Appréciation de la qualité de l'appui de FIAN au mouvement pour la SA et le DA <u>Indicateurs de résultats :</u> > Accompagnement des acteurs sociaux dans des processus clés, notamment des femmes > Taux de prise en compte dans les processus clés des revendications des OP/acteurs sociaux > Nombre d'actions collectives facilitées et appuyées par FIAN > Nombre d'argumentaires communs dont FIAN a facilité l'élaboration

Les enjeux de l'évaluation

Champ de l'évaluation

Dans le cadre de cette évaluation finale, FIAN Belgium souhaite évaluer l'atteinte des outcomes de notre programme co-financé par la DGD 2017-2021.

Objet de l'évaluation

Cet évaluation a donc pour objet l'atteinte des outcomes de notre programme 2017-2021, c'est-à-dire :

1. Objectif spécifique 1 – Plaidoyer politique - Les décideurs politiques pertinents au niveau belge (et européen) prennent des décisions de nature à renforcer le cadre de protection et la cohérence des politiques avec le DA et les droits des paysans et à favoriser la transition vers des systèmes alimentaires durables tant au Nord qu'au Sud.

2. Objectif spécifique 2 – Mobilisation Citoyenne : L'engagement citoyen en faveur de la SA, du DA et de la transition vers des systèmes alimentaires durables est renforcé.

3. Objectif spécifique 3 – Renforcement du Mouvement : Le mouvement collectif pour la SA et le DA est renforcé et utilise mieux l'approche par les droits humains pour appuyer ses revendications

Dans le cadre de cette évaluation finale, il est donc recherché une évaluation globale de l'atteinte des indicateurs des 3 objectifs spécifiques du programme, d'une part sur base des critères CAD, et d'autre part au regards des critères utilisés par les scores de performance utilisés pour le rapportage moral à la DGD, c'est-à-dire au minimum au regard des critères suivants : Pertinence, Cohérence, Efficacité, Efficience, Impact, Durabilité, Contribution au CSC, Synergies, Genre, Environnement.

A noter que l'évaluation intermédiaire du programme, réalisée en 2019, s'était concentrée sur l'objectif spécifique 1 de notre programme – le plaidoyer politique. L'évaluation avait déjà permis de mesurer l'atteinte des indicateurs de l'objectif à mi-parcours et de formuler des recommandations pour améliorer nos pratiques de plaidoyer. La présente évaluation finale pourra donc se baser sur les conclusions de l'évaluation intermédiaire. Et il est attendu que la présente évaluation finale se focalise davantage sur les objectifs spécifiques 2 et 3, notamment sur les aspects d'évaluation qualitative.

Public cible de l'évaluation

Les destinataires-utilisateurs de l'évaluation seront :

- Les différents membres de l'équipe de FIAN Belgium (permanents salariés) ainsi que les membres du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale ;
- Les gestionnaires de dossier de la DGD ;
- Toute personne ou organisation collaborant avec FIAN Belgium.

Accessoirement, l'évaluation sera partagée à certains nos publics cibles et notamment aux organisations et mouvements sociaux avec lesquels nous collaborons (organisations du mouvement pour la souveraineté alimentaire et le droit à l'alimentation au niveau belge, européen et international).

Objectifs de l'évaluation

Objectif global : la reddition de comptes pour notre programme (les 3 outcomes), assurer le suivi des interventions et en tirer des leçons pour améliorer nos actions et pratiques.

De façon spécifique, l'évaluation finale vise à :

- Évaluer le niveau d'atteinte des indicateurs des 3 outcomes ;
- Évaluer l'atteinte des objectifs au regard des critères CAD ;
- Tirer des enseignements et éléments saillants au regards des critères des scores de performance ;
- Faire ressortir certains effets/impacts déjà observables induits par le programme en lien avec les indicateurs initiaux.
- Tirer des leçons utiles à la mise en œuvre du prochain programme 2022-2026.

Contenu, méthodologie et profil

Questions d'évaluation

Afin de rencontrer l'objectif de l'évaluation il sera important de fixer des questions évaluatives précises. Les critères d'évaluation se baseront sur les critères classiques du CAD et les scores de performances, c'est-à-dire au minimum au regard des critères suivants : Pertinence, Cohérence, Efficacité, Efficience, Impact, Durabilité, Contribution au CSC, Synergies, Genre, Environnement.

Les questions évaluatives finales seront élaborées en concertation entre l'évaluateur et l'équipe de FIAN Belgium. Les questions évaluatives suivantes sont données à titre d'exemple.

Question 1 : Les actions et activités mises en oeuvre ont-elles atteint leurs résultats et permis d'atteindre les indicateurs d'objectif spécifique tels que formulés dans le programme DGD ?

Question 2 : Indicateur OS3 (focus qualitatif de l'outcome OS3) Quelle est l'appréciation de la qualité de l'appui de FIAN au mouvement pour la SA et le DA de la part des organisations et mouvements appuyés dans le renforcement de la dynamique collective et l'approche DH

Question 3 : Au regard des activités menées et des résultats obtenus, quels enseignements peuvent être tirés pour améliorer l'impact des activités de FIAN Belgium dans le cadre du prochain programme ?

Orientations méthodologiques

La méthodologie sera discutée et finalisée en discussion entre l'évaluateur et l'équipe de FIAN Belgium. A titre d'exemple, la méthodologie pourra comprendre les étapes suivantes :

- Analyse documentaire : document de programme, cadre stratégique de FIAN Belgium, etc.
- Analyse des données quantitatives et qualitatives du programme sur base des outils de monitoring de FIAN Belgium et des rapports remis à la DGD ; Evaluation et réponse managériale de l'évaluation intermédiaire du programme 2017-2021 ;
- Entretiens avec le comité de pilotage (membres de l'équipe et du CA chargés du suivi du programme) ;
- Questionnaire (ou entretiens ciblés ou focus group) avec les partenaires du programme ;
- Entretien avec quelques personnes des groupes-cibles ;
- Rédaction d'un rapport d'évaluation ;
- Séance restitutive, idéalement lors de l'AG de FIAN Belgium (ou d'une mise au vert).

Profil de l'évaluateur

Il est souhaitable que l'évaluateur possède une bonne connaissance des enjeux de la souveraineté alimentaire / droit à l'alimentation, de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, ainsi que des cycles de projets et du secteur ONG. Une bonne connaissance du milieu associatif belge et de ses acteurs (RéSAP, AiA) sera également un atout. L'évaluateur devra également pouvoir justifier une expérience significative en évaluation des programmes et projets axés sur les résultats (Approche Gestion Axée sur les Résultats/GAR). L'évaluation de projets similaires (DGD) serait un atout. Langues : Français (avec compréhension passive de l'anglais et du néerlandais)

Timing, pilotage et livrables attendus

Timing de l'évaluation : étapes clés et dates

Ce calendrier est donné à titre indicatif et devra être revu en concertation avec l'évaluateur. Celui-ci peut être décalé, tout en garantissant que le rapport final soit remis au plus tard pour le 10/06/2022.

Planning de l'évaluation	*Dates*
Sélection de l'équipe d'évaluation et signature du contrat	19 - 31/12/2021
Lecture documentaire, finalisation de la méthodologie	Janvier 2022
Récolte des données/interviews	Février 2022
Rapport intermédiaire	Pour le 1/04/2022
Commentaires de FIAN	04/04-15/04/2022
Rapport final	22/04/2022

Pilotage de l'évaluation
Le comité de pilotage sera composé de 2 membres de l'équipe : Florence Kroff (coordinatrice, chargée d'appui aux luttes et chargé de la coordination du programme DGD), Jonathan Peuch (chargée de recherche et plaidoyer, en charge du rôle suivi-évaluation au sein de l'équipe) et de 2 membres du Conseil d'administration.

Budget

Le budget maximal de l'évaluation est de 6000€ tout frais compris. L'équipe d'évaluation devra proposer une ventilation du budget pour les postes principaux de l'évaluation.

Contenu de l'offre et délai

Contenu spécifique de l'offre

Dans son offre, il est attendu que l'évaluateur présente :

- une brève analyse montrant la compréhension des objectifs de l'évaluation et des questions évaluatives ;
- une proposition méthodologique ;
- une proposition budgétaire détaillant les coûts de l'évaluation, en sachant que le budget maximum pour l'évaluation est de 6000€ tout frais compris ;
- une proposition de planning pour l'évaluation ;

- un CV de l'évaluateur et de son expérience pertinente.

Délai de dépôt des offres et personne de contact

Les offres devront parvenir à FIAN Belgium au plus tard le 19 décembre 2021 à minuit et doivent être adressées à Florence Kroff : florence@fian.be

Pour des questions sur les TdR vous pouvez contacter Florence Kroff, par mail ou par téléphone : 02.640.84.17.